



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime
Chambre des Pêches Maritimes
de la Méditerranée
Tanger



وزارة الفلاحة والصيد البحري
غرفة الصيد البحري المتوسطية
طنجة

Accord d'entente
entre les représentants des professionnels de la pêche côtière marocains et
espagnols des deux rives du Déroit de Gibraltar
sur la résolution du conflit qui oppose les deux parties sur l'accès à l'endroit de
pêche dit « BANC MAJUAN »

A l'initiative de la commission mixte maroco-espagnole, la Chambre des Pêches Maritime de la Méditerranée a abrité le Vendredi 17 Octobre 2014 à Tanger, une réunion entre les représentants des professionnels de la pêche côtières marocains et espagnols des deux rives du Déroit de Gibraltar afin de mettre en application l'accord d'entente concernant la résolution du conflit qui oppose les deux parties sur la pêche du poisson SABRE à l'endroit maritime dit « BANC MAJUAN ».

Après intervention de plusieurs représentants présents à cette réunion qui s'est déroulée dans un climat d'entente qui confirme une fois de plus, les excellentes relations historique d'amitié, de fraternité et de coopération entre les deux pays, il a été convenu entre les deux parties ce qui suit :

- La période d'accès à l'endroit de pêche précité par les navires de pêche marocains sera fixée du **Samedi au Mardi inclus**.
- La période d'accès au même endroit par les navires de pêche espagnols sera fixée du **Mercredi au Vendredi inclus**.

Il demeure entendu que les navires des deux parties peuvent continuer à pêcher chaque jour dans la zone précitée en donnant la priorité aux navires qui ont le droit d'accès à la zone

Les deux parties s'engagent à appliquer et respecter le contenu de cet accord

La partie marocaine

La partie espagnole

~~Handwritten signature~~

~~Handwritten signature~~